

Nord Territoire

Le prix du mètre cube d'eau va augmenter de 2,5 %

Le président du syndicat des eaux de la Saint-Nicolas, Christophe Georges, a annoncé lors de la dernière séance du conseil syndical que le prix du mètre cube d'eau allait augmenter. Cette décision s'explique notamment par une hausse significative des taxes sur les prélèvements (+6,5 %), décidée par l'Agence de l'eau.

Travaux d'entretien

Afin de poursuivre les travaux d'entretien et de renouvellement des conduites vieillissantes (le réseau ayant entre 60 et 70 ans) et en raison de la hausse régulière et continue des coûts fixes de fonctionnement (électricité, loyers, salaires, carburants, etc.), les délégués ont voté à l'unanimité une augmentation de 2,5 % du prix du mètre cube d'eau.

Ainsi, le tarif du mètre cube, auparavant fixé à 1,59 € HT, passera à 1,63 € HT jusqu'à 400 mètres cubes consommés. Au-delà de cette consommation, le prix passera à 1,36 € HT. La redevance d'abonnement augmentera également, passant de 41 € à 42 €. Cette redevance est principalement destinée à financer la reprise des branchements très anciens des particuliers.

Pour mener à bien la troisième et dernière tranche des travaux de renouvellement de la conduite d'eau principale d'un diamètre de 150 mm, reliant Saint-Germain-le-Châtelet à



Le château d'eau de Saint-Germain-le-Châtelet.

Romagny-sous-Rougemont, le syndicat prévoit de solliciter une subvention auprès des services de l'État et dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Ces travaux couvriront le tronçon allant de la rue du Moulin à la mairie de Romagny-sous-Rougemont. Ils comprendront la reprise de 28 branchements et l'installation de quatre poteaux d'incendie.

Une autre demande de subvention au titre de la DETR sera déposée pour financer une interconnexion entre Bourgsous-Châtelet et Saint-Germain-le-Châtelet avec le syndicat des eaux de Giromagny. Cette interconnexion vise à sécuriser l'approvisionnement en cas de sécheresse ou de pénurie d'eau.